

Règlement du Vide Grenier

Du 10 mars 2024



1. Cette manifestation est ouverte uniquement qu'aux particuliers.
2. L'installation des exposants débute à 7 heures et se termine au plus tard à 8h30 heures.
3. Les Stands pourront être démontés à partir de 17 heures et devront être libérés au plus tard à 18 heures. Il est demandé de veiller à laisser votre emplacement propre (des containers-poubelles ne pourront pas être utilisés par les exposants mais seulement par l'organisateur).
4. Les enfants mineurs exposent et vendent sous la responsabilité de leur parent ou d'un adulte.
5. Les emplacements sont définis et attribués par les organisateurs.
6. Le prix de l'emplacement est fixé à :
 - L'emplacement avec table de 1m80 10 €.
 - L'emplacement pour portant seulement à roulettes (non fourni) 3 €

Le règlement se fait par chèque à l'ordre du VTT Lescar Évasion. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du bulletin d'inscription dûment complété avec Pièce d'Identité valide et le règlement de la location à l'adresse suivante : VTT Lescar Évasion 16 rue Jean Jacques Rousseau 64230 Lescar. Les règlements ne sont débités qu'après la manifestation. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour annulation à partir du mercredi 6 mars minuit. Les exposants voulant payer en espèces devront se rendre à l'adresse du bulletin car aucune inscription se fera sur place.

1. Les Organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration des objets exposés ou de biens personnels.
2. Les Véhicules, une fois déchargés, seront redirigés vers des voies de stationnement environnantes. Il sera interdit de décharger/charger ou de stationner devant les sorties d'urgence.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition durant la manifestation.

Le café du matin sera offert pour les exposants sous présentation du ticket fournis par nos soins

Repas du midi : (1 Boisson, 1 sandwich froid, chips, dessert + café = 7€) sous présentation badge exposant fournis par nos soins

Si vous avez souhaité participer au vide-greniers de notre association, nous vous en remercions d'avance.

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous faire parvenir la fiche d'inscription remplie et signé avec les documents si dessous :

- Un chèque à l'ordre du VTT Lescar Évasion.
- La photocopie de votre pièce d'identité.

À l'adresse suivante :

VTT LESCAR ÉVASION
16 rue Jean Jacques Rousseau
64 230 Lescar

Attention : tout document reçu incomplet ne sera pas traité

Rejoignez-nous dans une ambiance conviviale et agréable !



Vide-greniers du VTT Lescar Évasion Dimanche 10 mars 2024

Complexe sportif Victor Hugo- Rue Maurice Ravel – Lescar Ouverture à 7h pour les exposants

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. :

Adresse Mail :



Carte d'identité



Passport

Permis de conduire

Numéro :
...

Délivré le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant.
- De ne vendre que des objets personnels ou usagers (*Article L 310-2 du Code de Commerce*)
- De non-participation à plus de 2 vide-greniers au cours de cette année (*Article R321-9 du Code pénal*).

Nombre de tables de 1m80 : X 10 € = €

Emplacement pour portants (non fourni) X 3 € = €

Nombre de repas : X 7 € = €

Total = €

Fait à : Le :

N° de chèque :

Signature

